



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

tenue le 5 juin 2013 à 17 h

Hôtel Gouverneur Place Dupuis, 1415 rue St-Hubert, salle La Capitale 4^e étage,
Montréal (Québec) H2L 3Y9

1. Quorum

2. Ouverture de l'Assemblée générale annuelle

Madame Josée F. Breton, présidente de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Montréal/Laval (ORIIM/L) souhaite la bienvenue aux nombreux participants et ouvre l'assemblée à 17 h. Elle rappelle aux participants que l'ORIIM/L a pris le virage sans papier et que les différents documents sont disponibles sur notre site Internet.

3. Présentation des membres du Conseil d'administration et des responsables de comités

Mme Josée F. Breton présente les membres du conseil d'administration et du comité exécutif 2012-2014.

4. Adoption des règles de procédure

5. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté et adopté tel quel.

Proposé par : Marielle Roy

Appuyé par : Dominique Boudreau

Adopté à l'unanimité.

6. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 mai 2012

Le procès-verbal est présenté et adopté tel quel.

Proposé par : Nathalie Maltais

Appuyé par : Lorraine Bouvier

Adopté à l'unanimité.

7. Présentation du rapport annuel 2012-2013

Madame Josée F. Breton présente le rapport annuel 2012-2013. Elle remercie les personnes qui s'impliquent dans les différents comités.

Madame Catherine Derval présidente du comité Jeunesse, qui terminera son mandat en octobre 2013, présente le parcours du comité depuis les cinq dernières années et décrit diverses activités réalisées.

Elle invite tous les membres présents de moins de 30 ans à s'impliquer pour développer leur leadership notamment. Elle présente la future présidente, Mme Joannie Doucet, qui entrera en fonction en octobre 2013, ainsi que les membres du comité Jeunesse.

8. Présentation des états financiers 2012-2013

Madame Annick Leboeuf, trésorière et responsable du comité des finances, présente les faits saillants des états financiers. Madame Leboeuf remercie Madame Annick Brais



qui l'épaule dans son travail, M. Robert Lyrette, comptable agréé et Mme Josée F. Breton pour son soutien indéfectible.

Madame Lebœuf souligne qu'une grande partie du budget est retourné directement aux membres. De plus, un montant de 25 000\$ est affecté afin de soutenir l'inscription de nos membres au prochain congrès du SIDIEF qui aura lieu à Montréal en 2015.

9. Nomination des vérificateurs pour l'année 2013-2014

Les membres du conseil d'administration recommandent la firme Robert Lyrette, comptable agréé, pour la vérification des états financiers pour l'année 2014-2015.

Proposé par : Isabelle Sévigny

Appuyé par : Andrée Lalonde

Adopté à l'unanimité.

10. Présentation de Madame Lucie Tremblay, présidente et directrice générale de l'OIIQ : Les 4 grandes priorités de l'OIIQ

Madame Tremblay débute sa présentation en remerciant les membres présents et encourage les personnes présentes à souligner les succès de leurs collègues. La relève, l'accessibilité, la gouverne en soins infirmiers et le rôle contemporain de l'infirmière sont les quatre grandes priorités de notre ordre professionnel. Madame Tremblay termine en citant ce proverbe africain : *Seul on peut aller vite et ensemble on peut aller loin*. Elle invite les infirmières et infirmiers à s'unir pour aller plus loin.

11. Élection des délégués à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ et confirmation des résultats en vertu de l'article 29 du Règlement général

11.1 Nombre de délégués à élire

Madame Josée F. Breton explique à l'assemblée la notion de liste de délégués évolutive par rapport au membership de l'ORIIM/L; en juin et en octobre, deux mises à jour du nombre de délégués seront faites. Le nombre minimal de délégués à élire aujourd'hui est de 217.

11.2 Résolution pour adoption de la liste des délégués

Mme Linda Ward, présidente d'élection explique la procédure utilisée pour élire les délégués et présente les résultats dans chacune des urnes :

Urne 1 : 4 personnes membres du CA de la section

Urne 2 : 201 personnes présentes

Urne 3 : 28 personnes représentées par procuration

Urne 4 : 38 personnes absentes

Urne 5 : 19 personnes de candidature non-conformes

Les 205 personnes présentes et préinscrites sont donc élues délégués et la liste des délégués est complétée par le tirage au sort de 12 personnes de l'urne 3. Les personnes restantes sont remplaçantes par ordre établi par tirage au sort selon l'urne. La liste est affichée à la sortie de la salle et sera déposée sur notre site Internet. Une proposition est faite visant à adopter la liste des délégués.



Proposé par : Nathalie Boudart
Adopté à l'unanimité.

Appuyé par : Rinda Hartner

12. Période de questions

Il n'y a pas de questions.

Levée de l'assemblée

La réunion se termine à 18 h 38.

Proposé par : Sylvie Dubois
Adopté à l'unanimité.

Appuyé par : Suzanne Michaud

Johanne Francoeur
Secrétaire du Conseil

Josée F. Breton
Présidente de l'ORIIM/L